ÉMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

01/02/2025 – 30/09/2025

la ferme

café bistro boutique bureaux ateliers espaces culturels et pédagogiques jardin

UN PLACEMENT SOLIDAIRE POUR SOUTENIR UN PROJET QUI A DU SENS

Alimentation résiliente I Transition écologique I Transmission participative

l'équipe

au coeur d'un projet aux valeurs fortes

Au quotidien, nous sommes une **équipe de 7 femmes et hommes à vous accueillir à la ferme,** avec des parcours de vie spécifiques, des personnalités complémentaires et des valeurs communes.

Fondatrice associée et gérante

Fondatrice associée et coordinatrice opérationnelle

AURÉLIE DUBOIS-VACHÉ et LAURA DUBOIS

Les fondatrices associées

Toutes deux spécialisées dans la coordination de projets avec chacune un angle d'approche différent : l'urbanisme pour Aurélie, l'environnement pour Laura. Elles étaient au prémices du projet et ont participé à la rénovation du lieu.

Aujourd'hui, elles participent à la coordination des différents espaces et à l'animation du lieu. Aurélie, en tant que gérante, assure des fonctions comptables et stratégiques et Laura, en tant qu'associée, apporte un appui opérationnel (RH, comptable et stratégique...).

Coordinatrice du café-bistro-boutique

Chef cuisinier

Cuisinière

CLAIRE BERTHIER, PATRICIA LAFONT et LAURENS VAN BEEK

Les cuisiniers expérimentés

Ayant chacun eu leur restaurant, Claire a Montélimar, Laurens à Rotterdam et Patricia a Chateaugiron (près de Rennes), ils sont arrivés à la ferme avec l'envie de cuisiner des produits locaux et de saison dans un esprit d'équipe et de coopération. Aujourd'hui, ils se répartissent les fonctions en lien avec la cuisine. Laurens en est le chef d'orchestre en tant que chef cuisinier. Patricia est la cuisinière des soirées à la ferme. Claire, quant à elle, est la coordinatrice du café-bistro-boutique et fait le lien avec les autres activités et projets du lieu.

Accueil et service

Accueil et service

LISE PICARD et MANON BILLANT

Les couteaux suisses du service

Lise vient de l'artisanat et Manon de l'Économie Sociale et Solidaire.

Leurs parcours professionnels les ont amenées vers des projets faisant sens et où différents métiers se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.

Depuis plus d'un an, elles sont investies à la ferme et vous accueillent tout au long de la journée pour le midi, pour un goûter au salon de thé ou en soirée.

un lieu inné

UNE VOLONTÉ, UN BESOIN

la ferme**, tiers lieu,** est née de la volonté de **travailler autrement**, dans un lieu **riche d'histoire** et en lien avec **différents publics** (professionnels et grand public – entrepreneurs, consommateurs, enfants…) qui se rencontrent, s'enrichissent les uns des autres : **Un lieu connecté et innovant.**

« En un siècle, mon quartier d'enfance a bien changé. Les terres agricoles et de pâturage se sont tournées vers d'autres moyens de consommation. Je suis contente de voir notre ferme se tourner vers l'avenir tout en gardant son identité et son authenticité. »

Marie-Louise Trouillat, dit Mamie Brise.

UN PATRIMOINE BÂTI ET FAMILIAL

Un projet, la ferme, est associé à la **rénovation** d'une **maison de famille** afin de lui donner une nouvelle vie, tout en respectant son identité et son histoire. Un lieu unique, à la fois **ancien corps de ferme centenaire**, un **îlot de verdure** et une histoire de famille représentante du **patrimoine agricole**

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE

- **En entrée de centre-ville d'Aubenas**
- Au cœur d'un **quartier effervescent** du sud Ardèche (la zone d'activité et commercial de Ponson-Moulon)

Une **fréquentation quotidienne** de plus de 10 000 véhicules par jour sur cette zone.

- Au **carrefour des axes principaux** de circulation : 55 min. de Montélimar (Gare et A7), 1h30 de Valence (Gares), 1h30 d'Alès, 1h30 du Puy-en-Velay et à 1h 20 d'Avignon.

UN BASSIN ALBENASSIEN VIVANT
40 000 habitants
+400 hab./an

UN PÔLE ÉCONOMIQUE ATTRACTIF
15 500 entreprises
130 emplois sur la zone Ponson-Moulon

AUBENAS UNE VILLE D'AVENIR ÉMERGENTE

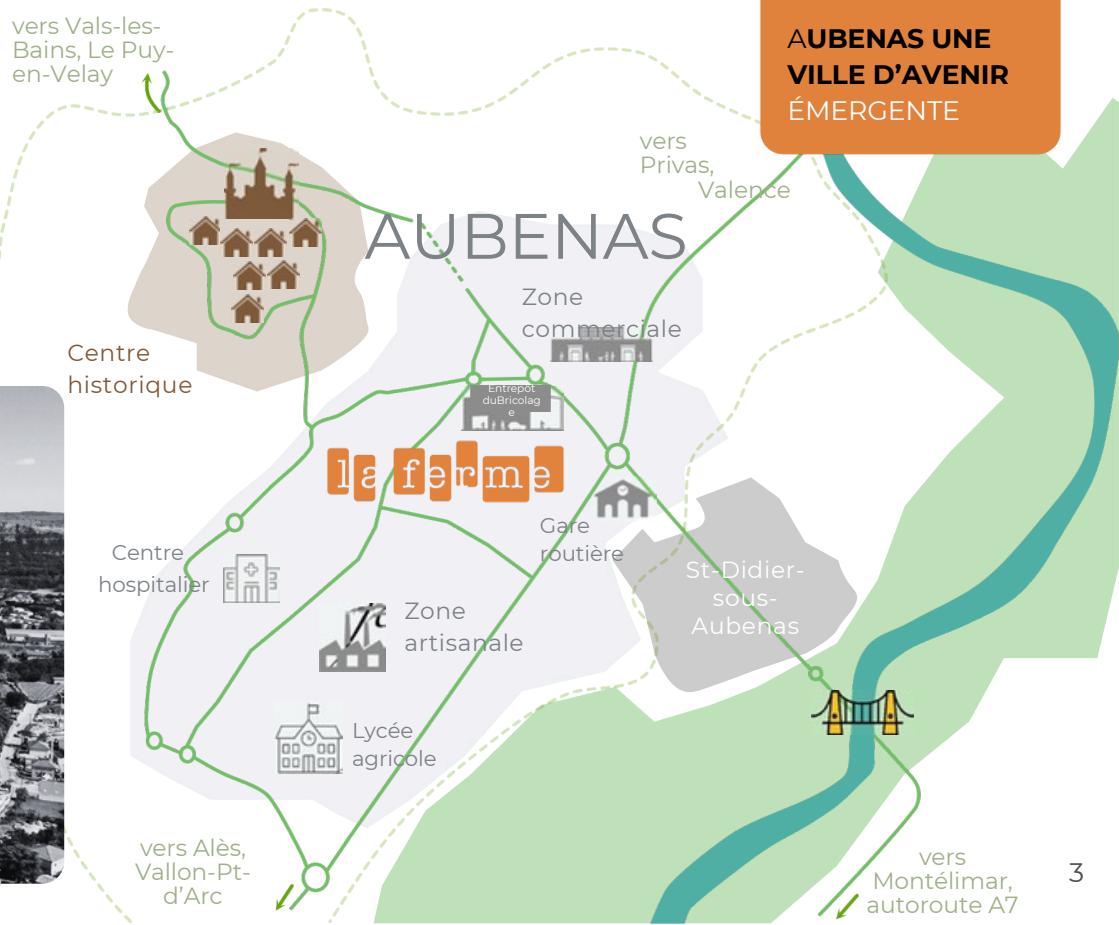

Une rénovation progressive

les grandes dates de la ferme

la ferme

1900 construction de la ferme vivrière par les arrières grands parents de Marie-Louise

1973
Le fils de Marie-Louise hérite de la ferme

friche agricole

1980 1re rénovation de la ferme création d'une extension à vocation d'habitation

entrepôt de stockage

1990-2018
Lieu de stockage et de bricolage

janv. 2019
1er atelier avec les tiers-lieux ardéchois

installation temporaire

mars 2020
émergence d'un collectif autour du projet

nov. 2020
Installation d'un bureau dans le lieu

janv. 2021
Création de l'association et accueil des 1ers coworkers

avril 2021
Début du potager et 1ers ateliers participatifs

rénovation raisonnée

juin à janv.2022
Accompagnement via les incubateurs Prémices (alimentation résiliente) et Les Premières (plan de financement)

nov.2021
Dépôt du permis de construire pour la rénovation du lieu

avril à juin 2022
1èrecampagne de titres participatifs

avril 2022
Bouclage des financements + accord du permis de construire

sept. 2022
1ers chantiers participatifs

15 nov.2023
INAUGURATION
Ouverture de la 1ere partie de la ferme (Café bistro boutique / espace de coworking)

Rénovation de la 2ème partie de la ferme

2023 / 2024 / 2025 / 2026 /

2024 / 2025 :
Evaluation de la fonctionnalité du lieu avec les usagers
Programmation des travaux et autres investissements à envisager / Recherche de financements

2026/ 2027 :
Démarrage des travaux de rénovation de la 2e tranche du projet.

LES TRAVAUX

LES TRAVAUX AYANT PERMIS D'OUVRIR ONT DURÉ 9 MOIS

L'Atelier La Ligne Architecture, cabinet de Largentière, regroupe les compétences d'architectes en Ardèche autour d'une recherche sur les bâtiments à faibles impacts environnementaux, associés à des modes de vie alternatifs et à une économie locale.
L'équipe du cabinet nous accompagne depuis l'émergence du projet. Dès février 2019, nous l'avons missionnée sur une étude de faisabilité pour confirmer la réalité du projet. Depuis 2020, le cabinet assure la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à la livraison (dépôt du permis, sélection des artisans, optimisation et conduite des travaux...).

la réponse aux besoins du territoire

UN MONDE DU TRAVAIL EN PLEINE MUTATION ET UN MARCHÉ LOCAL SOUS TENSION

De nouvelles formes de travail privilégiant le secteur tertiaire et les indépendants.

Le développement du télétravail. Difficultés de trouver un lieu neutre à la fois espace de vie et de travail.

Une forte attente d'un lieu intermédiaire entre la maison et le travail au cœur de la zone économique du sud Ardèche.

une offre de bureaux et d'ateliers sur-mesure et adaptée

DE NOUVELLES ASPIRATIONS POUR L'ALIMENTATION RÉSILIENTE

une offre locale de restauration et d'initiation (bistro et atelier cuisine)

Une offre variée, carné et végétarienne en cohérence avec nos enjeux environnementaux actuels

la promotion de produits et de producteurs locaux (boutique, marché)

LE SOUHAIT DE LIMITER SON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

de nombreuses solutions alternatives éprouvées sur le lieu (énergie, déchets, bâtiment, eau, mobilité)

UN ENGOUEMENT POUR LA TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

un lieu ressource et pédagogique multi-activité et intergénérationnel

UN MANQUE DE STRUCTURES INNOVANTES PLURIELLES ET CULTURELLES

un espace culturel rurbain, ouvert, libre et partagé

un lieu relais des acteurs du territoire

un lieu connecté dédié à la médiation et l'inclusion numérique

salle modulable

Expositions, conférences, séminaires, formations.

bureaux

Espaces de travail, de réunion et partagés.

café bistro boutique

Espaces de vie, de restauration, de vente, d'animations, de travail intermédiaire...

terrasse & jardin

Extension du café, potager partagé, événements, marché de producteurs...

atelier

Atelier d'art, atelier partagé.

les services & les activités

goûtez, innovez & partagez

1 LE CAFÉ BISTRO BOUTIQUE, UNE OFFRE LOCALE DE RESTAURATION

Un café pluriel qui propose une restauration en journée à des prix abordables et accessibles : une cuisine locale (circuit court), de saison, bio, variée et engagée (viande, poisson, végétarienne).
Un lieu de travail intermédiaire aménagé comme un espace de travail accueillant la journée.
Un lieu tremplin espace d'expression culinaire et terrain de jeu pour les chefs en cuisine.
Une boutique avec des produits locaux.
Une amplitude horaire d'ouverture adaptée au grand public qui a su s'adapter aux usages depuis le 1e juin 2024 : le lundi et mardi de 12h à 18h et du mercredi au vendredi 12h à 22h

3 PERSPECTIVES 2025 et 2026

Stabiliser et sécuriser l'équilibre économique et financier du café bistro boutique en confortant les ouvertures en soirée et en développant la boutique et la vente à emporter
Poursuivre les réflexions avec l'équipe café bistro pour améliorer le confort (l'ergonomie) au travail (service, aménagement, équipement)
Poursuivre le développement et la structuration des animations liées au café bistro boutique

2 EN QUELQUES CHIFFRES ...

239 **Jours d'ouverture par an** (sur un total de 365 jours/an et 257 jours ouvrés/an)

42 **Heures d'ouverture** par semaine

35 Couverts tous les **midis**

20 **Couverts le soir** lorsqu'il n' y a pas d'événement (en moyenne sur l'année)

50 **Couverts le soir d'évènement*** (en moyenne sur l'année)

**Des exceptions lors de la saison estivale : 100 couverts lorsque le jardin est ouvert en juin et juillet*

18 **Jours de fermeture* soit 4 semaines**

**Congès annuel*
1 semaine en décembre 2023
2 semaines en août 2024

**Fermeture exceptionnelle pour travaux 1 semaine en mai 2024 pour améliorer le poste de travail des cuisiniers.*

126 **Heures réparties sur 5 personnes*** (depuis septembre 2024)

**Un ré ajustement de l'effectif, en cours d'année selon les évènements et l'ouverture des afterwork par la mobilisation d'extra.*

les services & les activités

goûtez, innovez & partagez

1 DES ESPACES DE TRAVAIL dediés au TERTIAIRE et au MANUEL

La ferme se **compose des espaces** suivants :

Des bureaux et postes de travail : actuellement, 3 bureaux privatifs soit 9 postes de travail de 8 à 15 m² et en 2025/2026, 6 autres postes de travail

Des salles de réunion & de séminaire : une salle de réunion de 3 à 15 pers. et une salle modulable pouvant accueillir 40 pers. et en 2025/2026 ouverture d'une salle de réunion

Bureau / Poste de travail

FORMULE MENSUELLE BUREAU PARTAGÉ OU PRIVATIF

Poste de travail	Bureau privatif
200 € / mois	350 € / mois

FORMULE FRÉQUENCE BUREAU PARTAGÉ

5 jours / mois (ou 10 demi-journées)	10 jours / mois (ou 20 demi-journées)
100 € / mois	180 € / mois

FORMULE 10 ENTRÉES BUREAU PARTAGÉ

Carte de 10 entrées (10 demi-journées ou 5 journées, valable 1 an)
120 €

+ Les avantages de la formule 10 entrées
Tarif préférentiel sur les photocopies et le café bistro boutique le jour de l'occupation d'un poste de travail. Accès libre aux événements et animations de la ferme.

FORMULE LIBERTÉ BUREAU PARTAGÉ

2H	1/2 journée	journée
20 €	30 €	50 €

Salle de réunion

	1H	1/2 journée	journée
2 à 4 pers.	20 €	40 €	75 €
5 à 9 pers.	25 €	70 €	135 €
10 à 15 pers.	50 €	130 €	215 €
16 à 30 pers.	70 €	220 €	295 €

2 EN QUELQUES CHIFFRES ...

Poste de travail

- 5 — Formules «Fréquence»
- 10 — Cartes de 10 entrées
- 30 — Coworkers dont 50% de réguliers et 50% de passages/ occasionnels
- 50% — Taux d'occupation moyen par semaine des postes de travail par les coworkers réguliers

Salles de réunion

- 80% — Taux d'occupation des salles de réunion pour les exterieurs
- 15% — Taux d'occupation des salles pour des activités (cours d'Anglais, Yoga, etc)
- 5% — Taux d'occupation des salles de réunion pour les coworkers réguliers

3 PERSPECTIVES 2025 et 2026

Stabiliser et sécuriser l'équilibre économique et financier de l'activité location d'espace de travail

Mettre en place une application permettant la réservation en ligne des postes de travail pour les coworkers réguliers

Conforter l'accueil des usagers des espaces de travail

Développer l'offre de privatisation pour les séminaires, conférences, réceptions, etc

Déploiement des activités manuels, rénovation des espaces dédiés aux artisans d'art et du plateau de bricoleurs.

les services & les activités

goûtez, innovez & partagez

1 DES ESPACES CULTURELS, PÉDAGOGIQUES ET PARTAGÉS

La ferme se **compose des espaces** suivants :

Un jardin de 1000 m2, est un espace de vie ouvert à tous

Le café bistro et les futurs ateliers, de 200 m², peuvent accueillir les ateliers ouverts à tous les publics, sessions consacrées aux écoles et aux centres de loisirs, temps d'apprentissage ou de découverte de la saisonnalité et de l'équilibre alimentaire.

Une salle modulable, de 60m², peut être à la fois salle de réunion, de projection, d'exposition, de concerts, de séminaires, de conférences, de répétition et d'expression scénique...

L'ensemble des espaces de **la ferme** peuvent accueillir **des activités** et des **événements suivants** :

Littéraires
Café philo, café littéraire, lecture, contes, écriture, écrivain public...

Bien-être
Formation premiers secours, yoga, sophrologie, naturopathie/nature,...

Environnement
Préservation de l'environnement, ateliers jardinages et zéro déchets, repair'café...

Citoyenneté
Ateliers vivre ensemble, citoyenneté, parentalité, discrimination, genre, sexualité, ...

Linguistiques
Discussions et initiation aux langues étrangères...

Créatives
Couture et tricot, fabrication de cosmétiques, initiation à la vannerie, poterie, photographie, musique...

Ludiques
Jeux de société, soirées jeux...

Culinaires
Initiations à la cuisine, réduction du gaspillage alimentaire sensibilisation autour du compostage de nos aliments...

Culturels

la ferme est un lieu idéal pour valoriser les richesses artistiques et culturelles du territoire (projections, danse, théâtre, musique, cirque, expositions...). Une offre culturelle organisée avec les structures locales.

Que ce soit dans le café, dans la salle modulable ou dans le jardin, la ferme offre différents lieu propice à l'expression scéniques.

les services & les activités

goûtez, innovez & partagez

2 EN QUELQUES CHIFFRES ...

7 **Activités bien-être proposés** (green yoga, yoga nidra, yoga kudalini, Pilates, méditation, qi gong, danse...) - activités hebdomadaires ou mensuels.

30 **Représentations** (musicales ou théâtrales) soit avec 70 artistes reçues à la ferme en 2024.

10 **Expositions**
Lisa Hab, Alice Vanderplaetsen, Marion Durand Gasselin, Marie Da Prato, Robert Roux, Sarah Desteuque, Sandrine Villa, Muriel Borovi, Jean-Daniel Lorieux, Hubert Barre...

1 **Résidences d'artiste**
Muriel BOROVI, photographe, dans le cadre de son projet "le sens de la terre" qui aura pour finalité l'élaboration d'une fresque murale avec les visages de ceux qui ont traversé la ferme.

2 **Apéros transitions**

3 **Journées thématiques** (Couture, Bien-être et Alternatiba)

2 **Partenaires des festivals :**
-**PAROLES EN FESTIVAL** avec Christine Bolduc, Claire Jean et Jessica Paradis.
FESTIVAL Chambre 07 festival de la photographie

1 **Marché de créateurs pour Noël**

3 PERSPECTIVES 2025 et 2026

S'appuyer sur les associations et acteurs locaux pour proposer une offre culturelle à la ferme en veillant à une bonne articulation avec les activités du lieu.
Affirmer un nouveau cadre de fonctionnement et d'animation du lieu pour gagner en fluidité.
Poursuivre et développer les partenariats avec les acteurs de l'ESS du territoire.
Diversifier les événements et activités pour attirer un large public (café des aidants, des créateurs d'entreprises, etc).
Développer la récurrence d'évènements (journée dédiée à l'environnement, soirée langues, soirée jeux, marché de créateur, etc).

nos partenaires

La ferme est un espace pluri-activités et pluri-publics au service d'un territoire. Nous y tissons des liens avec des institutions et des réseaux qui enrichissent notre projet au quotidien.

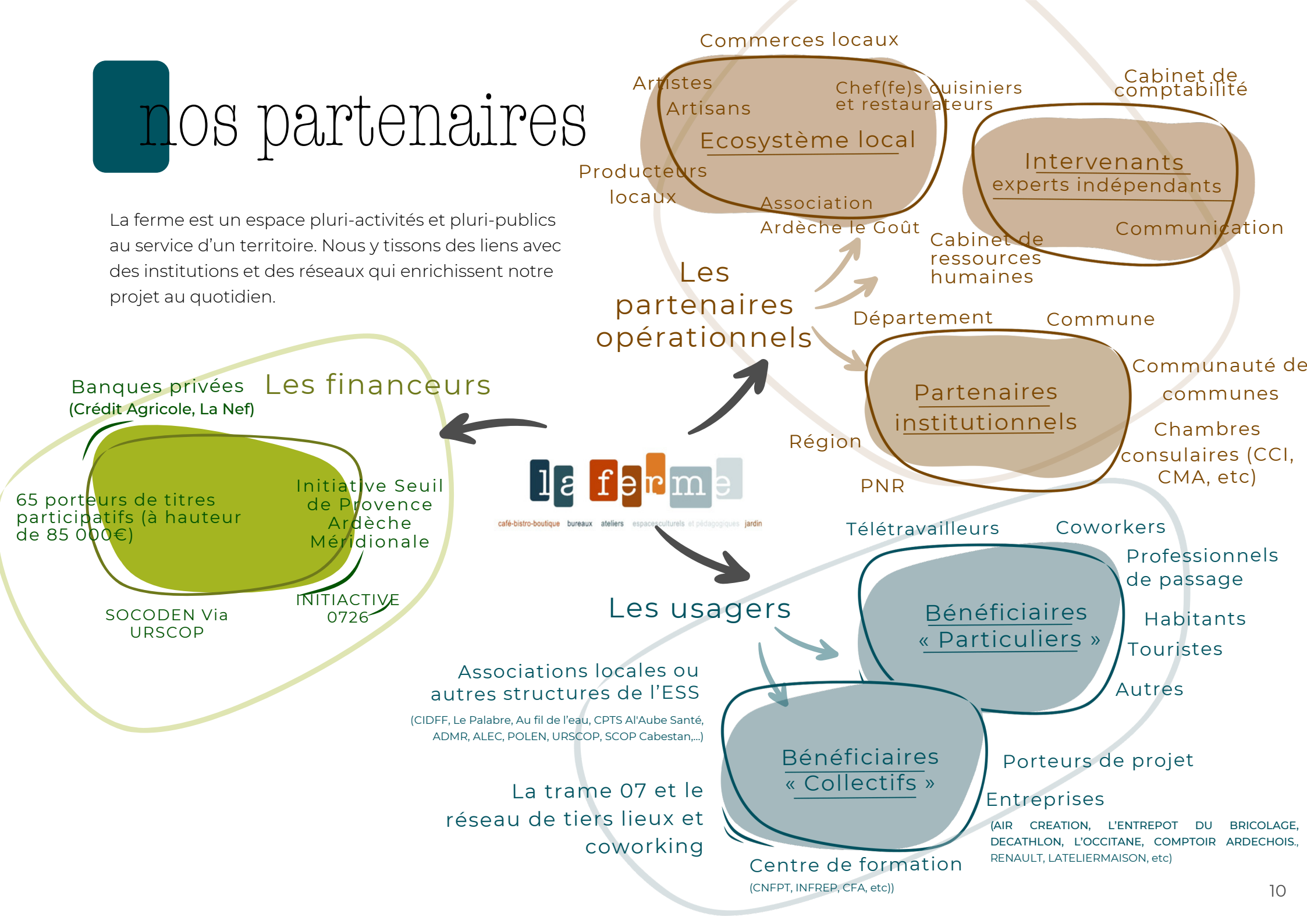

le modèle de gestion et de gouvernance

LE STATUT SCOP, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE

la ferme un statut SCOP qui s'inscrit dans nos visions de démocratie participative et d'horizontalité.

QU'EST-CE QU'UNE SCOP ET POURQUOI AVOIR CHOISI LA SCOP ?

Qu'est ce qu'est une SCOP ?

Le fonctionnement coopératif est basé sur l'implication de toutes les personnes salariées

- les salariés de la ferme auront la **possibilité** de devenir **salariés associés** au **bout de 2 ans** après la signature de leur premier contrat,
- l'entreprise **appartient aux associés salariés de la structure,**
- chaque associé **participe aux décisions** sur le principe démocratique :

1 personne = 1 voix

Concrètement au sein de la ferme,

Les équipes montent progressivement en compétence dans la gestion de la SCOP. L'objectif est de favoriser l'autonomie des salariés via des temps d'échange, de travail et de co-développement. Cette première année d'ouverture a permis de tester et de perfectionner notre fonctionnement et notre gouvernance. Notre organisation est régulièrement re-questionnée avec l'équipe dans une volonté d'amélioration continue.

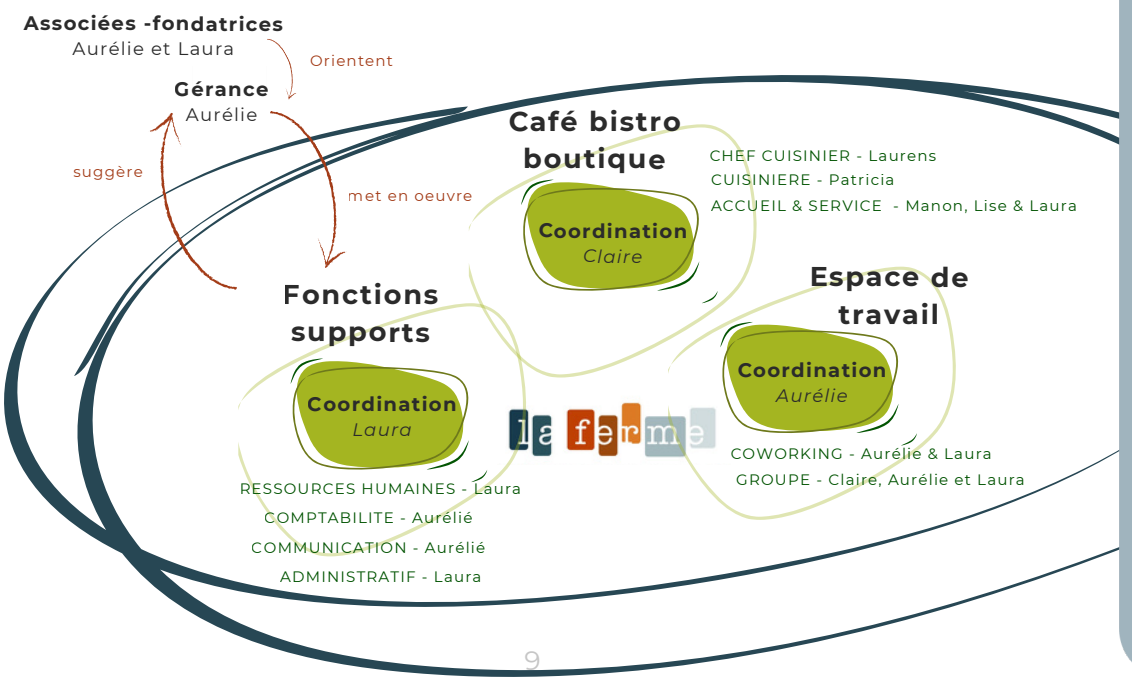

PERSPECTIVES 2025-2026

Favoriser une dynamique de coopération au sein des salariés de la ferme mais aussi et surtout avec les parties prenantes (partenaires) de la ferme.

Former les équipes afin de leur **apporter une autonomie** et une **montée en compétence** sur leurs missions (Formation hygiène, etc) mais également dans la gestion de la SCOP la ferme (RH, Budget prévisionnel, etc)

le plan de financement

Le BILAN de la 1ère année d'ouverture ...

Un chiffre d'affaire en deçà du prévisionnel initial pour plusieurs raisons :

- une **ouverture du café bistro boutique décalée** en raison d'un retard des travaux (15 novembre 23 au lieu du 1er octobre 2023).
- des **activités ayant tardé à démarrer** (afterworks, plats à emporter, boutique, privatisation les weekends...) du fait d'un besoin d'asseoir un fonctionnement opérationnel.
- un **développement et une commercialisation de l'offre** n'ayant pas pu se faire par manque de temps dédié, la priorité étant donnée à l'activité du lieu.

CHIFFRE D'AFFAIRE
en attente du bilan comptable

218 000 € Chiffre d'Affaire réalisé en sept. 2024

280 000 € Chiffre d'Affaire estimé en 2024

-50 000 € par rapport au prévisionnel

PRÉVISIONNEL

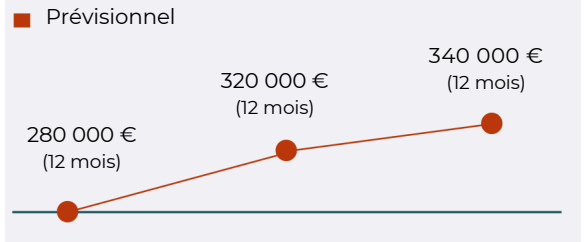

qui a CONDUIT à ...

Depuis septembre, la **ferme se restructure** et **optimise son fonctionnement** avec plusieurs actions déjà mises en oeuvre depuis l'été 2024 :

— **Réduction de la masse salariale avec une organisation à 3 salariés** pour 30 couverts en moyenne le midi, 2 salariés pour 20 couverts en moyenne le soir. Une organisation qui a porté ses fruits sans réduire la qualité de l'offre de restauration proposée.
En octobre 2024, l'équipe est passée de 7 ETP à 4 ETP. Le coût de la masse salariale a baissé de 50%.

— **Renégociation des contrats auprès des fournisseurs et prestataires** : changement de fournisseur d'électricité, optimisation des équipements, réflexion sur l'installation de panneau photovoltaïque, ...

— **Optimisation du suivi financier et administratif** de la ferme en s'appuyant sur des **coworkers experts** dans les domaines de la comptabilité, de la gouvernance, des ressources humaines et de la communication...

... et la mobilisation de financement pour :

— **Développer l'offre du café-bistro-boutique** (boutique, vente à emporter, ouverture exceptionnelle pour des weekends évènements...)

— **Augmenter les privatisations** (week-end et soirées) soit 7000€ de CA par mois soit 84 000€ de CA par an

— **Développer l'offre d'espace de travail** en démarrant la phase 2 des travaux de rénovation de la ferme. Cela permettra de répondre aux nombreuses sollicitations de location d'espace de travail (poste de travail, bureau, salle de formation)

Besoin de financement = 90 000 €

ÉMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

Le montant collecté permettra à la ferme de franchir une **nouvelle étape**, **d'asseoir sereinement son fonctionnement** et de **conforter ses valeurs et ses missions.**

Dates :
du **01/02/2025 au 30/09/2025**

Montant à collecter :
90 000 €

En 2022, la campagne a permis de financer de l'investissement (matériels et équipements). 82 700 € colléctés soit 70 porteurs de titres.

Valeur d'un titre
100€

Montant minimum de souscription
3 titres (300 €)

Intérêts annuels
entre 3 % et 4,5 %

l'émission de titres participatifs

un placement solidaire pour soutenir un projet qui a du sens

QUESTIONS • RÉPONSES

QU'EST-CE QU'UN TITRE PARTICIPATIF ?

- C'est un placement rémunéré remboursé uniquement à l'initiative de la coopérative après au moins 7 ans (durée minimale du placement).
- Ce n'est donc pas un livret bancaire où l'argent est disponible à tout moment.
- Ce n'est pas un placement spéculatif. Il sert le projet sur la durée et procure un rendement raisonnable.
- Ce n'est pas un don.

COMBIEN DE TITRES PARTICIPATIFS SONT ÉMIS ?

- 1000 titres maximum émis d'une valeur unitaire de 100 €.
- Le minimum de souscription est de 3 titres, soit 300 €.

QUELLE FISCALITÉ SUR LES MONTANTS INVESTIS ?

- Depuis le 1er janvier 2024, l'investissement dans le capital d'une PME est déductible à 18 % des sommes investies, dans la limite d'un plafond de 50 000 € pour un contribuable seul, veuf ou divorcé, et de 100 000 euros pour un couple marié ou pacsé. Réduction d'impôt sur le revenu « Madelin ».

COMMENT SONT CALCULÉS LES INTÉRÊTS ?

- La rémunération des titres est composée de : une rémunération fixe de 3% sur 60% du montant des titres, et une rémunération variable entre 3 et 4,5 % sur 40 % du montant des titres, versée en cas de résultats cumulés positifs de la SCOP.
- Ainsi, pour 10 titres participatifs (1000 €), un minimum de 30 € de rémunération fixe est perçu chaque année pendant 7 ans (hors imposition).

QUELLE FISCALITÉ LES INTÉRÊTS ?

- Comme tous les revenus du capital, les intérêts sur les titres participatifs sont soumis aux prélèvements sociaux et à l'impôt sur le revenu. Ce processus se déroulera en deux temps:

1re étape en 2025: les intérêts sont soumis, directement lors de leur versement par la ferme, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % d'impôt sur le revenu).
Ex. pour 10 TP :
30%x30€ = 9€ de PFU , soit un versement net de 21€.

2e étape en 2026 : lors de la déclaration d'impôt sur les revenus 2025 (mai 2025), deux options possibles:
> application du prélèvement forfaitaire unique: il n'y aura donc pas d'imposition supplémentaire.
> application du barème progressif de l'impôt sur le revenu: l'administration fiscale remboursera donc la différence le cas échéant.

QUAND LE REMBOURSEMENT EST-IL PRÉVU ?

- Légalement, à partir de la 7e année, à l'initiative de la ferme et de ses porteurs de titres participatifs, les conditions financières de la ferme doivent permettre le remboursement des porteurs qui en font la demande. la ferme tient toutefois à exprimer à ses porteurs de titres son intention, dans la construction de sa trajectoire financière, de réunir les conditions permettant le remboursement.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES ATTACHÉS AUX TITRES PARTICIPATIFS?

- Illiquidité car le remboursement n'aura lieu qu'à partir de la 7e année au mieux et, dans tous les cas, uniquement à l'initiative de la ferme.
- Perte totale ou partielle du capital investi, notamment en cas de liquidation de la SCOP.

EXEMPLE POUR 10 TITRES SOIT 1 000 €

PART FIXE 60%		PART VARIABLE 40%
rémunération fixe de 3 % sur 600€ soit 18 €	+	rémunérations variable de 3 % sur 400 € selon les performances économiques soit 12 €

RÉMUNÉRATION ANNUELLE DE 30 €
SOIT UN VERSEMENT NET DE 21 €

la ferme

café bistro boutique bureaux ateliers espaces culturels et pédagogiques jardin

COMMENT SOUSCRIRE DES TITRES PARTICIPATIFS ?

–Crédit photos: Camille, Aurélie, Fabien, estellethauvy.com et l'ensemble de nos partenaires – Scop la ferme,SIREN 894265602 – Document non contractuel

Téléchargez le bulletin et le contrat de souscription

Personne physique

Personne morale

Choisissez le nombre de titres que vous souhaitez acquérir. Renvoyez les documents signés. Réglez le montant des titres souscrits par virement ou par chèque

(suivre les instructions mentionnées sur les documents.)

Nous vous renverrons le contrat signé!

ou Contactez-nous directement

par mail : contact@lafermeaubenas.fr

par téléphone: 04 65 84 57 60 (taper 2 - espaces de travail)

la ferme

ESPACES DE TRAVAIL & DE VIE

3B AVENUE DE BELLANDE

07200 AUBENAS

lafermeaubenas.fr lafermeaubenas lafermeaubenas